

Conseil municipal du 3 juillet 2018

Travaux sylvicoles section de Granouillet

Le Conseil Municipal accepte des travaux sylvicoles pour un montant de 1 943.50 € HT sur une parcelle de bois de la section de Granouillet.

Travaux sylvicoles section de Fontannes

Le Conseil Municipal accepte des travaux sylvicoles pour un montant de 1 201.20 € HT sur une parcelle de bois de la section de Fontannes.

Coupe de bois section de Chanet

Le Conseil Municipal accepte la coupe de bois proposé par l'ONF sur la section de Chanet

Bien sans maitre acquisition de plein droit

Le Conseil Municipal décide de s'approprier la parcelle 1134 section B au village de Montreguerry dans les conditions prévues par les textes en vigueur.

Bien sans maitre acquisition de plein droit

Le Conseil Municipal décide de s'approprier la parcelle 57 section B au village de La Fournerie dans les conditions prévues par les textes en vigueur.

Route de la Fournerie

Le Conseil Municipal décide de verser à Monsieur et Madame Fayolle Christophe la somme de 600 € pour avoir cédé du terrain lors de la mise à jour de la route de la Fournerie.

Décision modificative

Le Conseil Municipal accepte les décisions modificatives du budget pour manque de crédit.

Travaux éclairage public

Le Conseil Municipal accepte la participation de 806.44 € pour des travaux d'éclairage public.